

Il n'y a pas le feu au lac

Avenir Suisse imagine une région lémanique bicéphale. A leur tour deux rédacteurs de DP, postés à Genève et à Lausanne, critiquent le scénario proposé. Et ils soulignent le poids des résistances et des particularismes négligés par l'étude de la boîte-à-penser.

Fabricants de métropole

Observer les gens qui votent avec leurs roues, celles de véhicules privés ou collectifs. Admettre que les contours d'un territoire se dessinent par les mouvements de ceux qui le parcourent. Considérer que la mobilité fluidifie les institutions et les frontières d'«ancien régime». Pré-tendre que les préoccupations, les comportements et les mentalités prennent une avance décisive sur la politique, la loi et la démocratie, lesquelles peinent irrémédiablement face aux réalités nouvelles. Préconiser enfin qu'au gouvernement par les seuls élus soit substituée une «gouvernance» fonctionnant à l'échelle territoriale, avec des représentants de l'économie et de la société civile. Telle est la recette des auteurs réunis par Xavier Comtesse sous l'égide d'Avenir Suisse qui, tout à la fois, veulent mettre *Le feu au lac* et progresser *Vers une Région métropolitaine lémanique* (1).

(yj) Suite de l'article en page 2

Les différences cachées

L'opuscule d'Avenir Suisse *Le feu au lac*, précédé d'une sortie très médiatisée, est un rabâchage de la fable de la métropole lémanique, centre de la fiction romande. Une intrigue reprise régulièrement pendant les grandes chaleurs de l'été, quand l'actualité est à la plage ou lorsqu'un rédacteur en chef, atteint du syndrome de Décaillet, décide de «faire» la réalité afin de s'offrir en pâture les politiques: toujours incompétents et en retard! Et la politique toujours aussi sale et poisseuse!

En réalité il s'agit d'un scénario déjà ancien, inventé au début des années nonante, par l'ex-Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) de l'EPFL.

Un scénario récupéré, sans en mentionner la source, par l'Office fédéral du développement territorial et son directeur Pierre-Alain Rumley, dans un projet de territoire national peu ouvert sur l'extérieur.

(dm) Suite de l'article en page 3

Sommaire

Les étrangers s'intègrent de mieux en mieux dans le canton de Vaud.
page 4

La bourse du transit peut réduire le trafic routier si tous les pays alpins l'introduisent en même temps.
page 5

Un livre dénonce le système de santé suisse sous l'emprise des corporations de médecins et de l'industrie pharmaceutique.
page 6

Un festival de films montre le rôle salutaire du cinéma dans la compréhension du conflit israélo-palestinien.
page 8

Elections communales vaudoises

Aujourd'hui, les roses et les verts sont aux affaires, assumant davantage de responsabilités à chaque législature. Nouveau défi, relevé avec brio dans la capitale vaudoise et dans un nombre croissant de grandes communes.

Edito page 3

Fabricants de métropole

Videz le Léman, qu'on voie la région

Vous n'en aviez pas pris conscience? Yverdonnois, Chablaisiens, Hauts-Savoyards, Gessiens, habitants de tous les bords du Léman, vous viviez dans une région métropolitaine sans le savoir? Apprenez donc enfin que vous n'êtes pas moins d'un million et demi à résider dans un territoire grand comme New York, Londres ou Paris, peuplé comme Zurich, Amsterdam ou Glasgow - en moins dense évidemment. Et sachez que si vous habitez Aubonne, Lonay-Venoge, Plan-Perly ou Ville-neuve, vous vous trouvez dans l'une de ces «edge-cities» qui, aux abords des grandes villes, captent les emplois tertiaires traditionnellement localisés dans les centres.

Et pour vous aider à bien saisir combien vous avez sorté - même si le deuxième plus

grand lac d'Europe vous sépare davantage qu'il ne vous unit - il n'est que de vider le Léman ou, plus simple, d'en couvrir les rives par la grâce du photo-montage: ONU-Cogny, Gland-Yvoire, Lausanne-Evian, l'Hôtel Royal collé au bas du Lavaux (les eaux dans le vin), Montreux au pied des Cornettes de Bise. Autant de gags géo-photographiques plus médiatiques que signifiants, en dépit des citations littéraires bien choisies qui les accompagnent.

Autant de formulations vagues frappantes et branchées mais en vérité dangereusement hâtives, approximatives, jargonantes. La première phrase du livre donne le ton: «La mondialisation a aussi pour effet un renforcement de la compétitivité entre les régions urbaines». Pourquoi diable bannir les termes de compétition ou compétence, justes et adéquats l'un et l'autre?

Rasez la démocratie, qu'on voie la métropole

C'est que les faiblesses et négligences de forme trahissent la faiblesse du fond. Même quand on dispose des ressources humaines et financières d'Avenir Suisse, la réflexion prend du temps. Coïncidence significative, la vitesse ne s'oppose pas seulement à la qualité de la pensée, mais aussi à l'essence de la démocratie. Dans leur hâte, nos incendiaires n'en ont cure. Ils ont plus urgent à faire qu'à s'attarder dans la désuétude où se complaisent les politiques.

Car il faut d'abord tisser la région en développant ses

réseaux de transport - de personnes, de marchandises et surtout d'informations. Il faut mieux organiser la conquête du Savoir (avec majuscule) et la diffusion des Savoirs (idem), faire bouger les hautes écoles, reconnaître les acteurs de la métropole innovante, tous ces «créatifs» exerçant des professions autrefois qualifiées de libérales, du type juristes d'affaires ou psychologues convertis au coaching, qui font du neuf avec du vieux.

Dans l'élan, nos auteurs s'entichent de théories en vogue, comme celle de la «classe créative» émise par le professeur Richard Florida, sans même prendre connaissance ni des analyses nuancées qui en ont été faites à Montréal par l'Institut de la recherche scientifique (2), ni des fines études menées à Zurich sur l'économie créative, avec l'appui de la promotion économique de la ville (DP n° 1162) ou de son président (3). Pas plus qu'ils ne font mine d'avoir consulté *La Suisse - Portrait urbain*, ouvrage authentiquement novateur publié par les chercheurs architectes et géo-

graphes de l'ETH-Studio in Basel (4).

Heureusement et curieusement, la réfutation est fournie avec le livre! On la trouvera dans le dernier chapitre, sous la plume de Marc Comina, journaliste et conseiller des radicaux vaudois, qui, avec un sens confondant de l'opportunité politique, émet les rappels qui s'imposent. Et qui sont, en effet, peu encourageants: fractionnement des espaces institutionnels, résistance de féodalités locales, lenteur des processus de décisions législatifs et opérationnels, difficulté à prendre des options stratégiques en raison du manque de vision à long terme des élus et des blocages inhérents au système de concordance, ainsi que des continuelles interventions des lobbies - ce qui va sans dire dans un livre patronné par Avenir Suisse.

D'où la nécessité d'une véritable réflexion sur l'écart croissant entre espaces fonctionnels et territoires institutionnels ainsi que sur les moyens d'y remédier, en lieu et place d'une recette concoctée dans les cuisines d'un «think tank». *yt*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont également collaboré
à ce numéro:
Anne Caldelari (ac)
Jean-Daniel Delley (jd)
Sabine Estier
Yvette Jaggi (yj)
Daniel Marco (dm)
Jean-Christophe Schwaab (jcs)
Aude Weber

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression: Imprimerie
du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

(1) Xavier Comtesse et Cédric van der Poel: *Le feu au lac - Vers une Région métropolitaine lémanique*. Zürich, NZZ Libro + Genève, Ed. du Tricorne et Avenir Suisse, 2006.

(2) www.inrs-ucs.uquebec.ca

(3) Philipp Klaus: *Stadt Kultur Innovation - Kulturwirtschaft und kreative innovative Kleinunternehmen in der Stadt*. Zürich, Seismo Verlag, 2006.

(4) Roger Diener et al.: *La Suisse - Portrait urbain*. Basel / Boston / Berlin, Birkhäuser, 2005.

Les différences cachées

Les tenants de la fusion Vaud-Genève, vaincus démocratiquement sans rémission, en avaient aussi retenu le dessein.

Or le terme de métropole est inadéquat. Il signifie littéralement «ville mère». L'emploi, plus ajusté aux propos présumés d'Avenir Suisse, des termes mégapole ou conurbation friserait le ridicule par rapport à l'état de fait territorial et montrerait l'impéritie des auteurs.

La «métropole lémanique», même au sens dévoyé du terme, n'existe pas. Une ligne de chemin de fer, fut-elle à trois voies, un aéroport international, des pendulaires... et quelques, soit disant, banlieues désespérément sans problèmes, ne font pas une mégapole. Pour Avenir Suisse, cette métropolisation est un projet qui vise la création, à terme, d'un territoire compatible avec un modèle de développement basé sur le capital financier; un modèle dans lequel la territorialisation passe par la lutte de tous contre tous pour la proximité des centres de décisions économiques et financiers. Quant à vouloir projeter une métropole au vrai sens du terme, en y plaçant deux villes, cela relève de la quadrature du cercle. C'est

comme le mouton à cinq pattes, il y en a toujours une de trop. Il y a sur le littoral lémanique deux villes distinctes, avec des histoires anciennes et récentes et des cultures urbaines, ainsi que des cultures de l'habiter, extraordinairement différentes.

Dans leur étude *La Suisse - Portrait urbain* (DP n° 1670), les architectes Roger Diener, Jacques Herzog, Pierre de Meuron, Marcel Meili et le géographe Christian Schmid, recomposent la Suisse en cinq parties: trois métropoles, six réseaux de villes, trois zones calmes (*Stille Zonen*), les Alpes urbaines et les friches alpines. Genève est l'une des trois métropoles et Lausanne fait partie d'un réseau de villes, s'étendant de la Riviera du Léman jusqu'en Valais. Cette proposition est une voie à suivre.

Aujourd'hui, en matière de projet de territoire, le melting-pot prévaut le plus souvent. L'argument de la différence, ici manifeste, manque presque toujours. Les non-dits sur la concurrence entre villes, qui depuis longtemps a cassé la solidarité confédérale, obscurcissent les débats et les projets. La peur des antagonismes est en la matière mauvaise conseillère. *dm*

Devenez actionnaire de *Domaine Public*

Il reste encore quelques actions mises en vente par l'Association du *Journal Libre*, initialement propriétaire de *Domaine Public*.

Ces actions, d'une valeur nominale de 100 francs, sont proposées au prix de 200 francs.

Si vous êtes intéressés, contactez rapidement la rédaction au 021 312 69 10 ou à administration@domainepublic.ch

Edito

Vert comme une rose

Dans son langage délicatement imagé, la presse gratuite parle de «tsunami rose dans les grandes villes» (20 minutes du 13 mars 2006). «Vague rose-verte dans les villes vaudoises», titre plus sobriement *Le Temps* dans son édition du même lundi.

Le fait est là: les plus grandes communes du canton se retrouvent politiquement urbanisées. C'est-à-dire avec une forte proportion, voire une majorité nouvelle ou renforcée, d'élus portant les couleurs rose et verte. Dans le vent, et davantage que simplement à la mode, les Verts remportent pratiquement partout des succès collectifs, outre les performances personnelles (et attendues) de Daniel Brélaz à Lausanne ou de Jacques Delaporte à Montreux.

Les socialistes ne sont pas en reste, au niveau municipal tout au moins; Lausanne, Morges, Nyon, Vevey sont bien en mains. Dans les conseils communaux, la reprise s'amorce à Yverdon et la progression se confirme à Morges, à Sainte-Croix, à Payerne, à La Tour-de-Peilz. Même à Bex, les socialistes, syndic réélu dès le premier tour en tête, ne «souffrent» pas de la situation sur le front de l'asile - contrairement à Vallorbe. Pully sera bientôt, avec un syndic socialiste, la seule ville vaudoise à majorité encore radicale-libérale.

L'inversion de tendance est spectaculaire par rapport aux années haitante, une génération en arrière. Les radicaux passaient pour insubmersibles, alors qu'ils n'en finissent pas de creuser le fond au fur et à mesure qu'ils le touchent. Les libéraux se sentaient définitivement supérieurs, y compris par rapport à leurs cousins de l'Entente, qu'ils égratignaient continuellement. Les Verts, pas encore partout connus sous ce nom, se trouvaient un peu seuls dans la forêt malade et du côté de la croissance zéro. Et les socialistes, en perte de vitesse au niveau fédéral, partagés entre défense des travailleurs et protection de l'environnement, ne faisaient qu'entrevoir l'issue «locale», la conquête de nouvelles majorités de base dans les villes et les cantons.

Aujourd'hui, les roses et les verts sont aux affaires, assumant davantage de responsabilités à chaque législature. Nouveau défi, relevé avec brio dans la capitale vaudoise et dans un nombre croissant de grandes communes. Pas étonnant que la prochaine étape s'annonce moins longue que prévu. Rendez-vous au printemps 2007, pour le désormais possible renouveau cantonal. *yj*

Un tiers des Vaudois viennent de l'étranger ... et ce n'est pas la révolution!

Vingt mille étrangers ont voté lors des élections communales vaudoises. Le scrutin n'a pas bouleversé la carte politique. Mais il représente un pas de plus vers l'intégration d'un tiers de la population venue d'ailleurs.

Le canton de Vaud accueille probablement plus de deux cent mille étrangers sur son sol. On en dénombrait officiellement quelque 197 000 l'an passé, toutes catégories confondues. Sauf les clandestins qui, par définition, échappent à la statistique! Si l'on ajoute les 18 000 naturalisés de fraîche date et les 12 000 frontaliers qui viennent travailler chaque jour dans le canton, on constate qu'un gros tiers de la population vient d'un autre sol. Globalement, la cohabitation se passe bien. La présence des requérants d'asile provoque certes le rejet d'une partie de la population. Mais malgré le taux particulièrement élevé de population étrangère, Vaud, comme le reste de la Suisse romande, ne connaît

pas les crispations enregistrées outre Sarine. Les partis dont la xénophobie constitue le fond de commerce ne bouleversent pas la scène politique. Les naturalisations facilitées ne font pas problème. Trois tentatives de retirer le droit de vote aux étrangers ont pitoyablement avorté. Des Ruiez, Ngo Pem ou Da Camara siègeront dans les conseils communaux à côté des Bonnard, Pache et autres Regamey.

L'étude détaillée que vient de publier Statistique Vaud montre que l'intégration de la population étrangère progresse.

Depuis 2003, on compte davantage de mariages mixtes que d'unions entre nationaux. Les Suissesses épousent principalement des Portugais (20,9%), des

Italiens (17,3%) et des Français (13,1%). Les Suisses épousent des Françaises (13,3%), mais aussi des Brésiliennes (8,4%) et des Marocaines (7%).

L'intégration se fait dans le creuset de la langue française en forte progression chez les étrangers. En 1970, 24% d'entre eux avaient le français comme langue principale. Le recensement de 2000 en comptait 56%. Les étrangers d'origine latine optent plus facilement pour le français. Mais l'ancienneté du flux migratoire influence également fortement la progression du français qui se fait naturellement par l'école. En revanche, les Américains du nord, les Anglais et, dans une moindre mesure, les Allemands restent barricadés dans leur langue maternelle.

Les naturalisations sont en constante augmentation: 881 en 1990, 2 245 en l'an 2000 et 4 107 l'an passé. Les causes de cette progression sont d'abord de nature administrative. Les procédures sont désormais facilitées et bon marché. Nombre de pays acceptent la double nationalité et l'on peut devenir Suisse sans perdre son passeport d'origine. Demander la naturalisation est un geste d'intégration dans le pays. Mais ce ne sont pas les étrangers les plus proches culturellement de la Suisse qui sont les plus demandeurs. Le taux de naturalisation est toujours inférieur à 2% pour les ressortissants d'Europe de l'ouest mais entre 4 et 6% pour les Africains.

Les étrangers sont de moins en moins des pousseurs de brouette ou de balai mal payés. La seconde et la troisième génération d'immigrés ont gravi l'échelle sociale. Les nouveaux venus sont souvent engagés dans le tertiaire. Le rapprochement avec la population autochtone se fait dans l'activité professionnelle.

Tous ces indices d'intégration croissante ne doivent pas masquer les particularités de la population étrangère. Les inégalités de revenus et de formation restent en moyenne considérables, le chômage et la précarité frappent plus durement les étrangers, la ségrégation par quartiers est évidente. Mais au-delà des impressions et des préjugés, la statistique montre qu'il y a progrès. at

Le bâton dans la fourmière

Vous n'avez toujours pas lu la biographie de Jacqueline Berenstein-Wavre? Eh bien dépêchez-vous d'acheter *Le bâton dans la fourmière*. Voilà une lecture ravigotante, qui vous dopera plus efficacement qu'un tube de vitamine C ou une heure de lampe ionisante. L'énergie qui se dégage de chacune des pages d'entretiens menés par la journaliste Fabienne Bouvier est communicative.

Comment pourrait-il en être autrement, face à la personnalité bouillonnante et imaginative de Jacqueline Berenstein-Wavre? C'est un bonheur de la suivre dans les étapes et les combats qu'elle a menés avec sa ténacité pétillante pour le droit de vote des femmes en 1971, l'inscription de l'égalité dans la Constitution fédérale en 1981 ou la création toute récente d'un Certificat fédéral d'apprentissage pour les femmes mères au foyer. Les générations post-années soixante se plongeront avec intérêt dans ces tranches de vie quotidienne d'avant la guerre, en Alsace ou encore à Neuchâtel, d'où était originaire la famille Wavre. Quant à l'humour, il ne quitte jamais cette femme de bientôt 85 ans dont les réactions à la fois décalées et bourrées de bon sens savent nous faire rire. Avec elle, militer n'est jamais triste. Sa vie constitue un bel antidote aux cynismes profiteurs ou défaitistes: idéaliste et désintéressée, Jacqueline Berenstein-Wavre réussit à déplacer les collines. On referme son livre le sourire au cœur et l'envie de mettre la main à la pâte.

Sabine Estier

Le bâton dans la fourmière: Jacqueline Berenstein-Wavre, une vie pour plus d'égalité. Entretiens avec Fabienne Bouvier. Préface de Ruth Dreifuss. Editions Métropolis, 2005.

La population étrangère dans le canton de Vaud. De l'après-guerre aux accords bilatéraux. www.scris.vd.ch
Annuaire statistique Vaud 2005.
Statistique de l'état annuel de la population 2005. www.statistique.admin.ch

La bourse ou la mort

Le système est simple et obéit à la loi de l'offre et de la demande. En l'occurrence, la demande dépasse de beaucoup une offre qui doit impérativement baisser. C'est pourquoi l'Initiative des Alpes, le mouvement qui a fait aboutir l'initiative populaire du même nom, préconise une bourse du transit: le nombre limité de passages est mis quotidiennement aux enchères.

Cette proposition est de brûlante actualité car le Conseil fédéral doit présenter cette année une loi d'exécution de l'article 84 de la Constitution fédérale: «Le trafic des marchandises à travers la Suisse sur les axes alpins s'effectue par rail. Le Conseil fédéral prend les mesures nécessaires. Les dérogations ne sont accordées que si elles sont inévitables. Elles doivent être précisées dans une loi». Le peuple en a décidé ainsi en 1994, contre l'avis du gouverne-

ment et de la majorité du Parlement, en donnant un délai de dix ans pour réaliser le transfert de la route au rail. Or les autorités peinent à concrétiser cet ordre, alors même que le souverain a manifesté à plusieurs reprises sa volonté: en 1992, approbation des Nouvelles lignes ferroviaires alpines (NLFA); en 1994, acceptation d'une base constitutionnelle pour l'introduction d'une taxe sur les poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du financement des NLFA; 1998, adoption de la loi d'application de la RPLP, attaquée en référendum; 2001, approbation de l'accord avec l'Union européenne sur les transports terrestres; 2004, rejet du contre-projet à l'initiative Avanti, qui prévoyait notamment le percement d'un deuxième tunnel routier au Gothard.

Certes le trafic des marchandises à travers les Alpes, exprimé en trajets, diminue

depuis 2003, alors que la part de la route, calculée en tonnage, a augmenté. Mais avec 1,2 million de passages l'an dernier, il reste presque deux fois supérieur à l'objectif fixé de 650 000. Les mesures prises - subventionnement du transport ferroviaire, encouragement du transport par conteneurs et du chargement des poids lourds sur le train - ne suffiront pas à réduire de manière significative le transit routier d'ici 2009, date butoir fixée par la loi. Et les mesures d'économie budgétaire risquent fort de rogner l'enveloppe financière attribuée à ces mesures.

Si la Suisse introduit seule une bourse de transit, elle va provoquer un transfert du trafic des poids lourds vers l'Autriche et la France. Aussi l'Initiative des Alpes, qui ne pratique pas le nationalisme alpin, cherche à convaincre nos voisins de l'intérêt de ce mode de régulation. *jd*

Assurance invalidité

Impliquer les patrons

L'assurance invalidité vise d'abord la réintégration sur le marché du travail des salariés touchés et n'accorde de rente que si elle est impossible. La révision en cours de l'AI a pour objectif de diminuer encore le nombre de nouvelles rentes (les principales responsables des déficits astronomiques de l'assurance sociale) et donc d'encourager le maintien des personnes handicapées sur le marché du travail. Les associations patronales sont les premières à monter au front, espérant éviter une augmentation des cotisations salariales ou de la TVA en faveur de l'AI.

Mais les entreprises sont loin de jouer le jeu de l'intégration. En effet, si personne ne daigne garder ou engager des salariés avec handicap, impossible de les réintégrer. Or les entreprises helvétiques sont particulièrement mauvaises élèves en la matière. Un sondage de *Kassensturz*, l'émission consumériste de la télévision allemande, a révélé l'automne passé qu'en Suisse, à peine 0,8% des postes de travail sont occupés par des personnes handicapées, contre de 2,5 à 4% dans les pays voisins. Dans l'immense majorité des grandes entreprises, celles qui seraient les plus à même de mettre en place des

mesures d'intégration, les résultats sont peu glorieux: de nombreux fleurons de notre économie, tels ABB, La Mobilière, Zurich, Helsana ou Publigroup n'occupent que moins de 0,5% de personnes handicapées. Les collectivités publiques ne font guère mieux: la Confédération reste par exemple en dessous de la moyenne, avec à peine 0,6%. Et pour d'autres, comme la SGS, Kuoni, Lieberherr ou Saia-burgess, c'est le bonnet d'âne: zéro. Rares sont celles à dépasser le 1%: le coutelier Victorinox (3,9%), au demeurant célèbre pour sa structure paternaliste «à l'ancienne», ou les CFF (3,6%) font figure de

(piètres) premiers de classe. En outre, seuls 13% des personnes nouvellement handicapées (mais toujours capables de travailler) en 2003 ont pu conserver leur ancien emploi.

La révision de l'AI doit tenir compte de ce laxisme patronal en associant plus étroitement les entreprises à la prévention de l'invalidité. La Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas ou encore le Luxembourg ont déjà tracé la voie avec succès. En Suisse, ces modèles n'ont pas passé le stade des travaux préliminaires et n'ont même pas été pris en considération par la commission parlementaire chargée du dossier. *jcs*

A bas le monopole

Le système médical suisse produit et vend des soins au lieu de promouvoir et favoriser la bonne santé de la population. C'est la thèse défendue par un livre du docteur François Choffat.

Le Parlement a repris son travail de retouche à la politique de la santé. Mais comme la médecine classique, il s'attache surtout à soigner les symptômes. Tous les efforts visent à juguler l'augmentation constante des coûts. En clair, les autorités se concentrent sur les solutions comptables: réduction du nombre des prestations - médicaments, consultations, examens, interventions, séjours hospitaliers - planification, mise en concurrence et contingentement des prestataires.

Des objectifs de la médecine, restaurer et maintenir la santé, il n'est plus guère question. Pas plus d'ailleurs que de la logique de fonctionnement du système de santé.

Cette logique, le docteur François Choffat la démonte allégrement dans son dernier ouvrage. Pour ce généraliste qui pratique dans un centre de santé de la Broye fribourgeoise, «notre système médical est fait pour produire et vendre des soins et

non pour produire de la santé». Et comme la société accorde aux médecins le monopole des actes médicaux, la corporation médicale est «devenue seule propriétaire du savoir, du discours et du pouvoir sur la maladie et la santé». Ce monopole engendre une tragique confusion entre santé individuelle et santé publique. Le praticien est formé pour soigner les patients qui se présentent à son cabinet. Ce qu'il prescrit à des individus n'est pas automatiquement pertinent pour toute une population (voir encadré). Pourtant l'évolution actuelle qui tend à la standardisation des traitements sur la base d'études statistiques et de la recherche expérimentale entérine cette confusion. Les mesures d'économies limitent progressivement l'autonomie du praticien, guidé par des directives relatives aux examens et aux traitements et contrôlé de près par les assurances. Or la vérité scientifique de la médecine développée en laboratoire se heurte aux caractéristiques individuelles de chaque patient: «la médecine ne peut prévoir avec certitude comment un symptôme va être influencé par un traitement, encore moins quelle sera son influence sur la santé du malade, c'est-à-dire sur sa santé globale».

François Choffat procède à une critique en règle de l'industrie pharmaceutique et de ses méthodes de vente: dépenses colossales consenties pour influencer les consommateurs, les prescripteurs, les politiques et les médias, pour augmenter la consommation et même créer de nouveaux besoins; mise sur le marché de pseudo-nouveautés pour prolonger la durée de brevets avec la complaisance des services publics d'enregistrement des médicaments; orientation intéressée de la recherche; études lacunaires et tendancieuses qui taisent les effets secondaires négatifs d'un produit (voir encadré).

Le peu d'intérêt et de moyens affectés à la prévention - pourtant la meilleure manière de juguler les coûts - illustre bien

l'emprise de l'industrie médicale sur la santé. Et quand cette dernière s'y attelle, c'est pour généraliser des traitements - diagnostics précoces, vaccins - dont l'efficacité n'est pas à la mesure du chiffre d'affaires réalisé. Alors que la prévention de base passe d'abord par des politiques éducatives, sociales, économiques.

Comment sortir du cercle vicieux d'une santé qui coûte toujours plus cher pour un gain d'efficacité en chute libre? L'auteur plaide en faveur des praticiens de premier recours, seuls à même de nouer une relation de confiance avec leurs patients et de restaurer leur autonomie. Car «la santé est d'abord une notion subjective, elle appartient en priorité au patient», ce grand muet de la scène médicale. Puis il se prononce pour la fin du monopole de la médecine classique, la reconnaissance des thérapies concurrentes et le libre choix des patients, sous condition d'un contrôle accru de l'efficacité et du prix des traitements.

Contre ce programme se liguèrent bien sûr tous les acteurs de la santé pour qui le système actuel est source de profit. Et qui rejettent sur les autres la responsabilité de la spirale des coûts. *jd*

François Choffat, *Hold-up sur la santé*, Editions Jouvence, 2005. www.lacorbriere.ch

Le vaccin Sabin contre la poliomyélite est responsable des rares cas de polio survenus depuis trente ans dans l'hémisphère Nord. C'est pourquoi il a été remplacé dans la plupart des pays développés par le vaccin Salk, qui offre une meilleure sécurité. Ces deux vaccins ont une efficacité individuelle identique, mais seul celui de Sabin peut maîtriser durablement ce fléau dans une population encore menacée, car il contient un virus vivant, contagieux, et une seule personne vaccinée peut, par «contagion», en immuniser des dizaines dans son entourage. Selon qu'il faut protéger l'individu ou la population, on choisira un vaccin plutôt que l'autre, sachant que l'un est moins risqué individuellement et l'autre plus efficace collectivement.

Contacté par un laboratoire pharmaceutique pour une étude en double aveugle, le Dr Choffat a administré un produit censé améliorer la digestion et diminuer l'appétit à 25 de ses patients et un placebo à 25 autres et transmis ses résultats au laboratoire. Ce dernier, constatant que l'étude ne démontrait aucune action de son produit, a prié le Dr Choffat d'améliorer le résultat en révisant les conclusions de deux cas.

Duel à coups de pub

La Suisse romande vit désormais au rythme de deux quotidiens gratuits concurrents. Assez semblables en tout, ils feront la différence via leur capacité d'attirer les annonceurs.

Après deux jours d'intense battage et de comparaison entre *Le Matin bleu* et le premier numéro de *20 minutes*, reprenons la comparaison un jour normal, par exemple le lundi 13 mars. Pour les élections communales vaudoises, même emplacement sur la première page juste sous le titre et des renvois en page trois. *Le Matin bleu* est très factuel: «Lausanne devient plus verte, Morges et Nyon virent à gauche». *20 minutes* verse dans le sensationnalisme approximatif avec en titre «tsunami rose

dans les grandes villes». Par contre, le journal d'Edipresse se contente d'un quart de page en trois, alors que *20 minutes* consacre une page entière aux élections. Dans les deux cas, l'information très factuelle est impeccablement ramassée.

Le principal titre en une de *20 minutes* est assez ésotérique: «Maroc: libéré grâce à des Fribourgeois». Une recherche plus étendue sur Internet nous apprend que le chirurgien dont il est question ici a été libéré après un délit d'opinion, à la suite d'une vaste campagne de

presse et pas seulement par le soutien de ses amis suisses. Mais cette petite exagération sera pardonnée. *Le Matin bleu* titre sobrement sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics votée au Tessin. Le ventre de la une est consacré dans les deux cas au grand prix de Formule 1 de Bahrein.

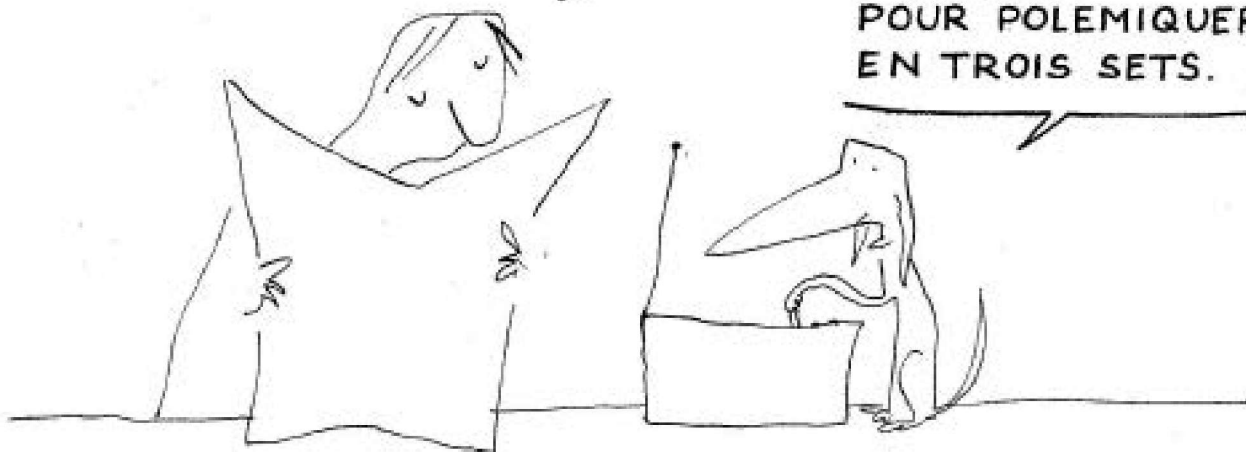
Deux quotidiens fort semblables, difficiles à distinguer au premier coup d'œil sauf peut-être pour la publicité. Et c'est dans ce domaine que la supériorité de *20 minutes* apparaît grâce à son réseau national.

L'entreprise Dell, plus gros vendeur d'ordinateurs via internet, place une demi-page de pub dans *Le Matin bleu*, en regard de la page économie, alors que le même fabricant a acheté une page entière à *20 minutes*. C'est peut-être cela qui fera la différence entre les deux journaux: *20 minutes* et son réseau helvétique seront beaucoup plus efficaces pour attirer les annonceurs nationaux. Les mois qui viennent seront décisifs. Faisons le pari qu'un seul gratuit subsistera à l'automne en Suisse romande *jjg*

FORUMS: 3 x 20 MINUTES

20 MINUTES:
POUR S'INFORMER
EN CINQ SEC.

FORUMS:
POUR POLEMIQUER
EN TROIS SETS.



Aude Weber

L'effet cinéma

L'association BelEcran et le Collectif Urgence Palestine ont présenté une série de films sur le thème: Israël-Palestine, que peut faire le cinéma?

Pendant une semaine, ce sont alternées au cinéma Bellevaux, à Lausanne, des projections de films israéliens et palestiniens. Si les organisateurs sont clairement engagés contre l'occupation de la Palestine par les Israéliens, la programmation manifeste néanmoins leur souci de l'équilibre entre chaque «nationalité». Car ce conflit ne se réduit pas aux déplacements des chars sur une carte de géographie projetée dans les journaux télévisés ou au nombre des victimes des attentats terroristes. Ce que montrent les cinéastes, quelle que soit leur nationalité, c'est d'abord le vécu des individus, la réalité quotidienne de l'enfermement dans les territoires occupés, des barrages routiers, du passage des *checkpoints*. Deux films ont particulièrement retenu notre attention.

Dépasser les appartenances

Née à Jérusalem d'un père juif arrivé de Vienne et d'une mère juive américaine, Danae Elon utilise son histoire familiale pour mettre en scène les différents dilemmes auxquels sont confrontés les individus impliqués dans ce conflit. *Another Road Home* raconte sa recherche de Musa, l'homme à tout faire qui s'est occupé d'elle jusqu'à l'âge de vingt ans et qu'elle n'a pas revu depuis qu'elle est partie étudier aux Etats-Unis. Musa est Palestinien, il a élevé une famille nombreuse et a réalisé son rêve d'envoyer ses huit fils étudier aux Etats-Unis, où ils se sont installés. La réalisatrice retrouve leurs traces dans la ville de Paterson, New Jersey, qui abrite une importante communauté palestinienne. Le premier obstacle consiste dans un nom de famille qu'Elon orthographe mal, Abdullah pour Obeidallah. Le décalage entre les deux familles commence ici: les Elon, qui semblent relativement aisés, intellectuels, plutôt de gauche, parlent anglais entre eux, ne se souviennent pas des noms des enfants de Musa, qui n'est d'ailleurs pas son prénom complet, seulement un nom simplifié à l'usage de ses employeurs. Les

deux familles communiquent en anglais. Par-dessus le décalage linguistique et social (employeur-employé), le film explore le décalage politique. Personne n'ose aborder la question directement. Les fils Obeidallah rêvent de posséder une maison, du terrain, en Palestine pour se souvenir de leurs racines, les parents Elon se sont exilés en Italie lorsque la situation est devenue trop dangereuse à Jérusalem. Avant sa première rencontre avec les fils Obeidallah, le père craint leur position politique: «Se sont-ils laissés pousser la barbe? Sont-ils devenus radicaux? fondamentalistes?» Danae Elon évoque l'un de ses derniers souvenirs de Musa repassant pour elle son uniforme de l'armée israélienne. Elle ne comprend pas comment il pouvait le faire. Musa explique: «C'est pour toi que je le faisais, pas pour l'armée.» Ainsi chacun dépasse le conflit politique qui devrait faire de l'autre un ennemi en dissociant la personne de ses appartenances. La forme choisie par la réalisatrice, caméra vidéo, image «sale», tantôt surexposée ou sous-exposée, le son direct, accentue cet effet d'individualisation en rapprochant le film du journal intime, de l'album de famille.

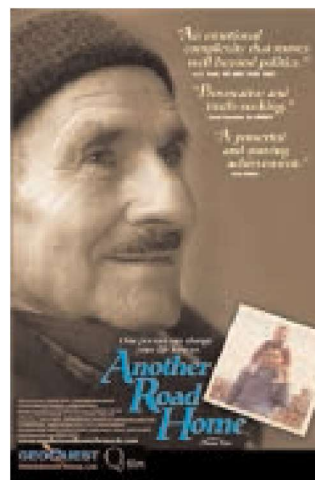
Perspective d'assiégés

C'est aussi la forme du journal intime qu'a choisie Sobhi Al-Zobaidi pour parler du quotidien des Palestiniens enfermés dans Ramallah. Des moyens techniques semblables, exagérés par les images bougées qui donnent le tournis, se mettent au service de sa perspective d'assiégé. Sont ainsi rendues visibles l'insécurité et la peur ressenties pendant les bombarde-

ments. De la même manière, les gros plans, les séquences dans une voiture, dans un appartement, l'arrière-plan fermé par un carreau de verre coloré, limitent le champ de vision. *Crossing Kalandia* prend son titre d'un *checkpoint* contrôlé par l'armée israélienne, qui sépare Ramallah de Jérusalem et que les Palestiniens ne peuvent traverser sans permis des autorités israéliennes. Ici aussi, en plus des remparts de béton, des chars d'assaut, des barbelés, les langues créent la frontière. Les soldats interpellent les Palestiniens en hébreu. Certains répondent dans la même langue. Sinon, c'est l'anglais qui domine. Mais malgré la violence des événements et l'instabilité reproduite dans le chaos des

images, la vie qui continue s'exprime par l'humour (des enfants traversent les murs dans les trous des obus) et le bonheur de l'instant (le babil d'un bébé qui fait semblant de parler, les repas en famille).

Sobhi Al-Zobaidi pense que l'art et la culture sont les seuls moyens de se faire respecter en tant que Palestinien. Le cinéma lui permet de représenter sa mémoire, d'incarner ses espoirs par les images, tout ce qui fait de lui une personne, plutôt qu'une vermine à écraser. Ce changement de perspective, du général vers le particulier, de l'extérieur - occidental, colonisateur - à l'intérieur - palestinien, colonisé - voilà ce que peut faire le cinéma, c'est là sa tâche. *ac*



L'affiche du film de Danae Elon

Danae Elon, *Another Road Home* (Israël, 2004)
Sobhi Al-Zobaidi, *Crossing Kalandia* (Palestine, 2002)

Pour une chronologie des événements:
www.israel-palestine.com
www.urgencepalestine-va.ch
Sur le cinéma palestinien:
www.urgencepalestine.ch/Activites/cinemaPalestinien.html
Le site du film: www.anotherroadhomethemovie.com